TRÉDARZ' ÉCHOS N°36 | FÉVRIER 2021

Mouezh Trédarzeg

BULLETIN MUNICIPAL

Bloavez Mad 2021 !

TREDARZEC

SOMMAIRE

Mot du maire ..... p. 02
Mot de la rédaction ..... p. 03
Carnet 2020 *(naissances, mariages, décès)* ..... p. 03
Actualités *(tarifs communaux, résultats recensement, urbanisme, inventaire du patrimoine, infos MSA, LTC...)* ..... p. 04 à 08

Suivi des projets en cours
- Restaurant scolaire ..... p. 09
- Garderie ..... p. 10
- Boulangerie ..... p. 10
- Aménagement du bourg ..... p. 11, 12
- Voirie ..... p. 12
- Lotissements ..... p. 13

Les services techniques : nouveaux matériels ..... p. 14
Vie scolaire ..... p. 15
Actions dans le domaine social ..... p. 16, 17
Vie associative ..... p. 18 à 20
Circuits de randonnée ..... p. 21 à 23
Rubrique Histoire/Patrimoine : les maires de Trédarzec *(partie 2 - de 1940 à 2021)* ..... p. 24 à 26
Vie économique ..... p. 27, 28

LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyennes,
chers concitoyens.

En ce début d'année, permettez moi tout d'abord de vous souhaiter ainsi qu'à vos proches une bonne et heureuse année 2021, en espérant que la situation sanitaire s'améliore vite avec cette nouvelle année.

Il est également de coutume de vous présenter ce que nous avons réalisé au cours de l'année passée :

- Achèvement de la deuxième tranche d'assainissement (bourg),
- Lancement du chantier de construction de la salle de restauration scolaire,
- Démolition du hangar de « la gare » (opération subventionnée à hauteur de 80% par le plan de relance départemental),
- Réaménagement du parking du cimetière,
- Services techniques : achat d'un nouveau camion, d'un désherbeur thermique, d'une remorque basculante,
- Lancement de l'étude de l'aménagement et de la sécurisation des voies traversant le bourg (en collaboration avec les services de LTC),
- Étude du dossier de la boulangerie,
- Lotissement de « la gare » : poursuite de la vente des lots individuels, réception des 6 logements sociaux de « Armorique Habitat », début de la construction des 5 logements sociaux par « Côtes d'Armor Habitat »,
- Réserve foncière pour le futur lotissement Kreiz Ker : concrétisation de l'achat d'une parcelle de 8 000 M2 et lancement de l'étude d'aménagement confiée à LTC via la SPLA (Société Publique Locale d'Aménagement).

Comme vous pouvez le constater nous n'avons pas chômé durant cette année 2020, bien que le contexte sanitaire ait freiné certains dossiers. Et nous commençons 2021 avec l'intention d'aller toujours de l'avant, en poursuivant les projets déjà engagés ci-dessus et en lançant de nouveaux :

Projets 2021 :

- Voirie : voirie définitive du lotissement de Kérilis, route de Beg Mezeven
- Rejointoiement d'une partie du mur de l'église,
- Aménagement de la nouvelle garderie,
- Adhésion à l'étude de faisabilité d'une cuisine centrale avec Minihy, Tréguier et Plouguiel,
- Création d'un nouveau site internet.

Bonne lecture de ce second numéro de votre bulletin communal.
Bonne et heureuse année à tous. Bloavez mad d'an hol.

Yvon LE SEGUILLON

MOT DE LA RÉDACTION

L'équipe rédactionnelle du bulletin municipal ne chôme pas puisque moins de 4 mois après le bulletin d'octobre 2020, voici le numéro de février 2021, qui porte le N° 36. Ceci est justifié par notre volonté de vous proposer 2 bulletins par an. Il faut dire que, de plus, nous avons dû nous hâter pour respecter la décision de notre maire de vous transmettre les vœux pour la nouvelle année par le biais de ce bulletin, puisque les restrictions sanitaires liées à la lutte contre le COVID -19 ne permettent pas de rassembler la population pour les cérémonies de vœux.

A ce propos , permettez à l'équipe rédactionnelle de vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2021.

Le sommaire de ce numéro est construit pour vous informer sur les événements concernant la vie des Trédarzecois. Vous y trouverez donc les rubriques consacrées à :

- l'actualité (informations (administratives et autres) , état civil ….)
- les projets, dont l'avancement sera suivi d'un bulletin à l'autre,
- la voirie et les services techniques
- la vie scolaire
- les actions dans le domaine social,
- la vie associative
- la vie économique,
- la rubrique « Retour dans le passé » : dans ce numéro , la 2ème partie de l'article consacré aux maires qui ont géré Trédarzec de 1940 à nos jours

Et comme on voit de plus en plus de personnes se promener sur les petites routes de la commune durant ces périodes de restriction sanitaire, vous y trouverez aussi des informations sur les itinéraires de randonnée traversant la commune et notamment un descriptif des 2 Petites Randonnées (PR) locales : PR de Saint Nicolas à Traou Meur et PR des Routoirs.

Nous espérons que vous aurez plaisir à lire ce numéro 36 de notre bulletin municipal.

L'équipe rédactionnelle de « Tredarz'echos - Mouezh Tredarzeg »
Rose-Marie, Virginie, Myriam, Michel, Régis, Yvon, Gilbert.

CARNET 2020

7 Naissances

Léana ANDRE	née le 13 février
Chloé GUILLOU	née le 24 mars
Arthur FONTAINE	né le 11 juin
Tylio DANIEL LE HENAFF	né le 24 août
Joy DERRIEN	née le 26 septembre
Rayan TUAL	né le 27 septembre
Rym SAUTREUIL	née le 25 novembre

2 Mariages

Yvon ROUZES et Thérèse GUILLOU
mariés le 24 janvier

Frédéric URVOY et Céline LE MEVEL
mariés le 18 juillet

10 Décès

Yvonne MORVAN veuve PLONEVEZ (88 ans)
décédée le 29 décembre 2019

Marie-Thérèse MOAL épouse GUIVARC'H (88 ans)
décédée le 05 janvier

Jean HAMON (78 ans)	décédé le 12 février
Jean-Yves GOUINGUENET (69 ans)	décédé le 27 février
Pierre GELGON (90 ans)	décédé le 06 mai
Yvon GOURIOU (59 ans)	décédé le 31 juillet

Jeanine BELIN veuve COLLEN (83 ans)
décédée le 07 août

Julianne LE TIEC épouse LE BONNIEC (80 ans)
décédée le 05 décembre

Yvon LE MERRER (82 ans)	décédé le 15 décembre
Bernard JOLIFF (82 ans)	décédé le 26 décembre

> Le nombre de PACS signés en 2020 s'est monté à 4 (2017 : 1, 2018 : 5, 2019 : aucun)

> Rectification du carnet 2019 : Nos excuses à la famille de Lucie JACQ, née MORIN dont nous avons oublié de signaler le décès survenu le 27 octobre 2019.

> La comparaison de la démographie 2020 / 2019 montre une quasi stabilisation des naissances et une baisse importante des décès et des mariages (pour ces derniers, sans doute due aux restrictions COVID-19).

Inscriptions sur les listes électorales

2021 est une année d'élections (départementales et régionales - normalement en juin). Pour les personnes qui ne sont pas inscrites, 2 cas sont possibles :
Dès qu'ils ont atteint l'âge de 18 ans, et dans la mesure où ils ont effectué lueur journée de citoyenneté, les jeunes sont obligatoirement inscrits sur les listes électorales.
Pour les autres, il faut s'inscrire en mairie. L'inscription est maintenant possible toute l'année. Attention, cependant, pour pouvoir voter à une élection ,il faut être inscrit avant un certain délai : environ 1,5 mois avant. Tous les renseignements sont disponibles en mairie.

Recensement des jeunes de 16 ans

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). **À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...).** L'oubli de cette démarche de recensement n'est par conséquent pas anodin.

Pas de location des salles communales

Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de COVID-19, la location des salles communales est interdite aux particuliers et ce jusqu'à nouvel ordre.

TARIFS COMMUNAUX 2021

Location de la salle des fêtes

	locaux	extérieurs
Location par couvert		
au-delà de 30 personnes	3,50 €	4,50 €
Repas jusqu'à 30 personnes (forfait)	120,00 €	150,00 €
Apéritif dansant avec verres	120,00 €	150,00 €
Retour de noces		
(suite 1er jour de location)	120 00 €	150,00 €
Repas avec traiteur		
(sans les couverts)	130,00 €	160,00 €
Café après enterrement	60,00 €	
Réunion	80,00 €	
Exposition-vente		
(uniquement en Juillet et Août)		
durée maxi 8 jours		250 € / jour
Gratuité pour les associations communales		
Caution		600,00 €
Casse, perte ou détérioration :		
Verre		2,00 €
Assiette		4,00 €
Couvert		1,00 €

Pour tous les autres ustensiles, le prix sera déterminé, au cas par cas, après renseignement auprès du fournisseur.

Location de la salle multifonctions

Uniquement aux habitants de Trédarzec
120, 00 € avec une caution de 600,00 €

Location de la salle des associations

(attenante à la mairie)
Sans possibilité de restauration

Extérieurs	80,00 €
Gratuité pour les associations communales.	

Cimetière

Caveau :	
Concession trentenaire	120,00 €
Concession cinquantenaire	230,00 €
Cavurne :	
Concession trentenaire	100,00 €
Concession cinquantenaire	180,00 €
Columbarium:	
Concession 15 ans	330,00 €
Concession 30 ans	650,00 €

Photocopies en Mairie

Format A4 recto	0,40 €
Format A4 recto-verso	0,50 €
Format A3 recto	0,60 €
Format A3 recto-verso	0,90 €

Garderie scolaire Tarif forfaitaire

0,50 € / matinée	de 7H30 à 8H30
1,00€ / soirée	de 17H00 à 18H30
5,00 € / 15 minutes	à partir de 18H30

Cantine scolaire

Prix du repas	enfant 2,65 €
	adulte 6,00 €

Prêt de bancs et tables sur tréteaux

gratuité si enlèvement sur place
50,00 € si transport communal

URBANISME

2020 > 10 permis de construire dont 3 maisons neuves
> 24 déclarations préalables
> 38 certificats d'urbanisme

2019 > 8 permis de construire dont 5 maisons individuelles + 5 logements sociaux (2 PC)
> 14 déclarations préalables
> 52 certificats d'urbanisme

2018 > 6 permis de construire dont 2 maisons neuves
> 15 déclarations préalables
> 36 certificats d'urbanisme

FRELONS ASIATIQUES

Le bilan de la campagne 2020 de destruction des frelons asiatiques est maintenant connu : au total 20 nids ont été détruits : 5 nids primaires et 15 nids secondaires. Lannion Trégor Communauté prend en charge 15 € par nid primaire et 25 € par nid secondaire. Le reste est à la charge de la Commune de Trédarzec, soit une somme globale de 819 €.

En 2019, 17 nids avaient été détruits sur Trédarzec. La vigilance doit donc toujours être de mise. Il ne faut pas hésiter à contacter la mairie en cas de suspicion d'un nid de frelons d'autant plus qu'il n'y a aucun reste à charge pour le particulier.

Dans un premier temps, Albert FLOURY, conseiller délégué, se déplace pour constater le nid après appel des particuliers en Mairie. Il s'assure qu'il s'agit bien de frelons asiatiques puis demande l'intervention d'une entreprise agréée.

RECENSEMENT 2018

Les chiffres du recensement 2018, par conséquent vieux de plus de 2 ans, viennent d'être dévoilés. Le nombre d'habitants comptabilisés à Trédarzec au 1er janvier 2018 se monte à 1 067 soit une baisse de 44 habitants en 5 ans (1 111 en 2013).

Le cas de Trédarzec n'est pas isolé. Les communes éloignées des centres urbains souffrent. Les communes littorales aussi en raison du prix élevé des maisons . Ainsi, sur la Presqu'ile, seule Pleudaniel est en légère augmentation.

Si on se penche un peu plus sur les facteurs de cette baisse, on constate que le solde naturel est largement négatif (plus de décès que de naissances). Il y a aussi le départ de jeunes qui quittent la région pour les études et ensuite pour trouver un emploi. Visiblement l'arrivée de nouveaux habitants est insuffisante pour compenser cette baisse. Et pourtant il n'y a plus de biens à vendre sur Trédarzec. Mais beaucoup de ces biens deviennent, après achat, des résidences secondaires.

Un levier existe : la création de nouveaux logements à des prix abordables : la création du dernier lotissement à Trédarzec date d'une dizaine d'années. Le lotissement de la Gare qui comprend 23 logements, avec actuellement plusieurs maisons en construction, est une des réponses. Il permettra, espérons le, d'infléchir quelque peu la tendance à la baisse.

Voici d'ailleurs ci dessus les chiffres relatifs à l'urbanisme qui reflètent une certaine vitalité pour ce qui est des constructions de logements sur la commune depuis 3 ans (15 logements neufs).

INVENTAIRE DU PATRIMOINE bâti sur Trédarzec

Débuté en septembre 2020, le recensement du patrimoine bâti de Trédarzec mené par Lannion-Trégor Communauté avec le soutien de la Région Bretagne est achevé. Il a consisté à répertorier l'ensemble des constructions antérieures aux années 1950 du territoire communal. Marie RACHINE, chargée de mission Inventaire du patrimoine à LTC a donc parcouru durant 4 mois les routes et chemins de la commune et a pu identifier 490 éléments bâtis. Chacun d'eux a fait l'objet d'une notice, illustrée de photographies et renseignant leur époque de construction et les matériaux utilisés. Toutes ces notices sont accessibles sur Internet et peuvent être consultées sur le portail cartographique Kartenn (https://kartenn.region-bretagne.fr/patrimoine/#).

L'étude des données du recensement est en cours. Comme l'évoque Marie : *« Maintenant que toutes les notices sont publiées, nous pouvons nous lancer dans l'analyse, qui sera complétée avec des recherches en archives. Les premières observations. Un corpus s'étalant du XVe siècle aux années 1950, avec des constructions modestes telles que des fontaines mais aussi d'autres plus imposantes à l'image de plusieurs manoirs. Trédarzec possède un patrimoine architectural varié : religieux, artisanal, domestique, avec une prédominance d'architectures agricoles. »*

Ce travail de synthèse donnera lieu à la rédaction d'un dossier de présentation de la commune et de son patrimoine, disponible sur le site internet Patrimoine.bzh (http://patrimoine.bzh). Par la suite, après le recensement du patrimoine de Pleumeur-Gautier que doit être effectué au premier semestre 2021 , l'étude sur Trédarzec pourra être approfondie à l'été 2021 avec la réalisation de dossiers d'études monographiques et thématiques.

Une réunion publique de restitution aux habitants est envisagée, elle sera réalisée en fonction de la situation sanitaire. Restez à l'écoute pour connaître sa date, et d'ici là n'hésitez pas à consulter les sites Kartenn et patrimoine.bzh pour visualiser la richesse de notre patrimoine communal.

Marie, au Lannou, devant un des seuls fournils de la commune

Le moulin à marée du Carpont

VACCINATION ANTI COVID 19

La mairie propose d'apporter son aide à la prise de rendez -vous pour la vaccination anti COVID . Il suffit de passer à la mairie (le matin du lundi au samedi) muni de sa carte Vitale. Téléphone : 02 96 92 31 71

LTC BIODIVERSITÉ

Lannion-Trégor Communauté héberge un patrimoine naturel de grande valeur. Sur la période 2019-2020, l'Agglo se donne pour mission de mieux connaître cette richesse. Chacun, naturaliste en herbe ou spécialiste, peut s'impliquer et contribuer à cet Atlas de la biodiversité.
Devenez acteur de la connaissance et faite connaître la biodiversité de notre commune !

Animaux, plantes, champignons, toutes vos observations sont intéressantes. Que vous soyez dans votre jardin ou en balade en famille, observez et partagez vos découvertes ! Plus vous serez nombreux plus grande sera la connaissance du territoire. De ce projet naîtra un atlas du vivant sur les 57 communes de l'agglomération et un programme d'actions pour la préservation du patrimoine naturel.

Bientôt, une plate-forme de saisie en ligne vous permettra de renseigner directement vos observations. Depuis l'été dernier de nombreux habitants de LTC contribuent déjà à l'inventaire en renseignant un tableau téléchargeable sur le site internet dédié à l'Atlas de la biodiversité. **Plus de 6000 espèces déjà connues sur le territoire !**

N'hésitez pas à visiter le site www.biodiversite.lannion-tregor.com. Vous y trouverez infos, espèces à rechercher en ce moment, agenda des animations et des formations… ou à adresser vos questions sur biodiversite@lannion-tregor.com.

BIEN VIVRE A DOMICILE SUR LA PRESQU'ÎLE

Aides à domiciles, aides-soignants, infirmières et porteurs de repas forment une véritable chaîne de professionnels pour assurer quotidiennement l'accompagnement de vos proches chez eux, qu'ils soient âgés, retraités, adultes handicapés ou aidants.

LES AIDES A DOMICILE DU SAAD

L'aide à domicile a pour objectif de préserver, voire de restaurer l'autonomie de la personne et de contribuer au maintien d'une vie sociale.
La personne aidée peut bénéficier de 50% de réduction ou de crédit d'impôt, mais aussi, selon son état de dépendance et ses revenus, de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), d'une participation de sa caisse de retraite, de chèques « Sortir plus » ou de l'aide sociale.

> SAAD LTS du pôle de Pleudaniel :
02 96 55 50 15
> Accueil tél du lundi au vendredi
8h – 12h et 13h – 17h
> Accueil physique du lundi au vendredi
8h – 12h et, sur rendez-vous 13h30 – 17h

L'INFIRMIERE ET LES AIDES SOIGNANTS DU SSIAD

L'équipe assure, sur prescription médicale, des prestations de soins infirmiers, de soins d'hygiène et de confort et des soins paramédicaux pour prévenir ou retarder la perte d'autonomie, éviter une hospitalisation ou faciliter le retour à domicile.

> Service de Soins Infirmiers à Domicile :
02 96 16 54 45
> Accueil tél du lundi au vendredi 7h30 – 12h30
> Physique les mardis et les jeudis 7h30 – 17h00
> Fermé au public les mercredis

Dans le cadre du second confinement, les équipes LTS maintiennent les accompagnements et les soins à domicile auprès des bénéficiaires, dans le respect des mesures barrières.

Maison Médico-Sociale, Kerantour sud, porte 2, 22740 Pleudaniel
lts.pleudaniel@lannion-tregor.com
1er contact : 02 96 22 15 20
ou lts@lannion-tregor.com
Service de Portage de Repas du CIAS :
02 96 22 10 22

INFORMATION DE LA MSA D'ARMORIQUE

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) propose le Mémo Santé Enfant, premier service en ligne à destination des familles agricoles, ayant des enfants de moins de 16 ans.

Simple, gratuit et sécurisé, le Mémo Santé Enfant est le premier service en ligne de la MSA destiné aux familles. Il vous permet, en tant que parents d'enfants de moins de 16 ans, de suivre facilement la santé de vos enfants.

Complémentaire du carnet de santé et du Dossier Médical Partagé (DMP), le Mémo Santé Enfant vous informe des événements santé importants dans la vie de votre enfant et vous permet de gérer les rendez-vous en toute sérénité. Des alertes vous sont envoyées par mail et/ou sms pour les vaccins et rappels, les visites médicales obligatoires, les offres santé MSA telles que les bilans bucco-dentaires pris en charge à 100%.

Des conseils santé adaptés à l'âge de votre enfant :
Ce service en ligne vous propose, en fonction de l'âge de votre enfant, des conseils santé certifiés par des professionnels de santé. Vous trouverez une information fiable aux questions que vous vous posez. Avec plus de 150 fiches pédagogiques, le Mémo Santé Enfant répond à vos questions telles que : Quels dispositifs pour les bonnes habitudes dentaires de votre enfant ? Quels sont les troubles alimentaires chez l'enfant ? Vélo skate trottinette… comment protéger votre enfant ?

Le Mémo Santé Enfant centralise toutes les informations santé de vos enfants. Vous pouvez y avoir accès partout et à tout moment :
données automatiquement renseignées par la MSA sur la base des remboursements effectués (vaccins, visites médicales…),
informations à renseigner par vous-même (croissance, allergies, « premières fois »…),
service accessible sur tous les supports (ordinateur, smartphone, tablette).

Activez votre Mémo Santé Enfant !
Le Mémo Santé Enfant est accessible en ligne depuis « Mon espace privé ». Pour activer votre Mémo Santé Enfant, rendez-vous sur votre espace privé dans la rubrique :

Mes services ou Services en ligne > Santé, Invalidité > Suivi et prévention > Mémo Santé Enfant.

COMMERCE AMBULANT

(en face du Bar du Pont)

> Vente d'huîtres : tous les samedis matins, Frédéric MORCELL ostréiculteur au Moulin à Mer en Lézardrieux, vous propose ses huîtres.

> Vente de pizzas : tous les vendredis de 15H00 à 18H00, LEO PIZZA propose ses pizzas à emporter.
Tél : 06 81 47 53 17

PROJET << RESTAURANT SCOLAIRE >>

Les travaux commencés en juillet 2020 avancent malgré le contexte sanitaire.

Le restaurant scolaire sera livré pour le mois d'avril 2021. Coût total des travaux = 149 056.7 € HT

L'opération se décline de la façon suivante :

Coordination et sécurité :

> Honoraires architecte cabinet SOHA de Paimpol : 18 000 € HT

> SPS Thierry Menguy de Pleumeur Gautier : 1 015 € HT

Construction du restaurant scolaire (via un marché) :

> Lot 1 - Terrassement, réseaux, gros œuvre : Uséo et SFB ouest : 32 493.85 €

> Lot 2 - Couverture (hors marché) : Ropers : 36 369 €

> Lot 3 - Menuiseries extérieures : Motreff : 5 697.50 €

> Lot 4 - Isolation et cloisons sèches : Carn : 6 412.08 €

> Lot 5 - Menuiseries intérieures : Motreff : 27 049€

> Lot 6 - Cloisons isothermes : Rivoual : 8 265.00 €

> Lot 7 - Revêtements de sols souples : Miriem : 6 057.85 €

> Lot 8 - Peintures : Mahou : 4 761.55 €

> Lot 9 - Électricité chauffage ventilation : Le Bihan : 17 700 €

> Lot 10 - Plomberie et sanitaires : Le Bihan : 4 250 €

Pour cette opération la commune a obtenu la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour un montant de 43 568 € HT.

En parallèle, il est à noter que la commune a fait le choix de participer à une étude menée par le centre de gestion avec à terme, si le projet aboutit, une cuisine centrale qui sera administrée par plusieurs communes (Minihy-Tréguier, Tréguier, Plouguiel, Trédarzec) et qui permettra aux enfants de l'école de manger des produits locaux cuisinés sur le territoire.

Un bel exemple de mutualisation de moyens entre communes, que l'équipe municipale soutient sans réserve, tout en préservant l'autonomie et l'identité de Trédarzec.

PROJET << GARDERIE >>

L'étude du projet est en cours, les plans ont été validés par la commission dédiée à ce projet. Le chiffrage sera bientôt disponible, il est réalisé par le cabinet SOHA de Paimpol. Comme on peut voir sur le plan en annexe la garderie intégrera la salle de motricité de l'école. Même avec l'arrivée de la garderie dans ce bâtiment, la salle de motricité de l'école restera la plus grande du secteur avec une surface de 130 m2.

La municipalité a décidé de compléter les travaux sur ce bâtiment par la réalisation d'une isolation thermique par l'extérieur ainsi que par la création d'ouvertures indispensables pour un apport de lumière naturelle pour la garderie. Montant des travaux 41 075 € HT. Le plan de relance départemental a été sollicité par la commune avec une aide qui pourrait représenter 80% du montant des travaux pour cette opération.

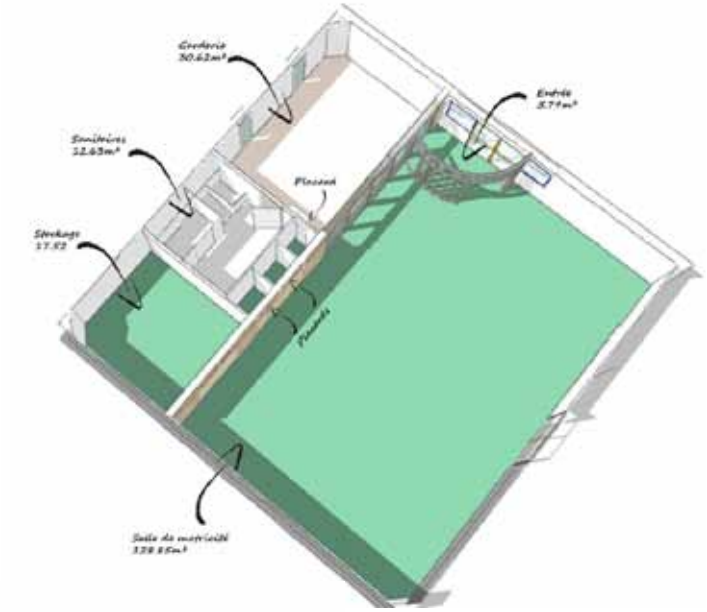

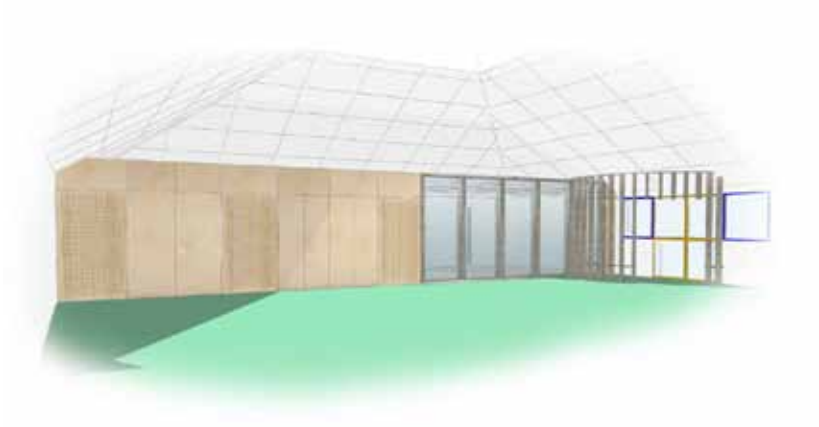

PROJET << BOULANGERIE >>

Nous recherchons toujours une solution pour faire revivre notre boulangerie dans le bourg.
Point d'étape sur les démarches réalisées par la municipalité :

> Réalisation d'un état des lieux : visite de l'ancienne boulangerie, visite d'un bâtiment communal qui serait susceptible d'accueillir un projet de boulangerie

> Rencontre avec un boulanger, qui ne donnera pas de suite à un éventuel projet

> Réunion avec la chambre de l'artisanat, le vice-président de LTC en charge du développement économique et de la commission en charge de ce dossier

> Étude du coût de rénovation du bâtiment communal proche du presbytère par Lannion Trégor Communauté (estimatif : 158 420 euros/HT)

> Envoi de 16 courriers à des boulangers du secteur pour savoir si un projet de boulangerie « froide » les intéresse.

L'équipe municipale étudie toutes les pistes, pour le moment nous n'avons pas de retour positif. Néanmoins nous poursuivons nos investigations et espérons que dès que la conjoncture sera meilleure nous aurons un candidat porteur d'un projet pour notre bourg.

PROJET << AMÉNAGEMENT DU BOURG >>

La surface totale à aménager est de 18 000 m2 dont 6 300 m2 de trottoirs et 11 700 m 2 de voirie. La maîtrise d'œuvre des travaux pour ce chantier d'aménagement du bourg a été confiée à Lannion Trégor Communauté.
Ci-dessous une vue du périmètre, concerné par l'aménagement, délimité par les 4 traits noirs.

Les principaux objectifs du projet :

> Participer à gérer la vitesse des véhicules en entrée d'agglomération
> Intégrer la gestion des cheminements doux, sécuriser les cheminements piétons et vélos
> Sécuriser les carrefours existants
> Traiter le paysager
> Inclure l'effacement de réseaux
> Inclure la rénovation du réseau d'eaux pluviales (mise aux normes)

Deux phases de missions successives sont à prévoir :

> Phase 1 : le diagnostic du site et les propositions d'aménagement (par LTC)
Cette mission a pour objet de définir des propositions d'aménagement tenant compte des flux et usages, les emprises disponibles, les contraintes existantes. Les investigations sur le pluvial seront à programmer lors de cette phase de diagnostic.

> Phase 2 : La maîtrise d'œuvre des travaux (par LTC). La mission de maîtrise d'œuvre a pour objet la mise en œuvre du scénario retenu sur le périmètre validé.

La commission « Aménagement du Bourg » est au travail. La phase 1 a démarré. Un premier chiffrage, incomplet, a été réalisé (900 000 €). Il manque notamment les chiffrages de l'effacement de réseaux (EDF, Telecom), la réfection du réseau d'eaux pluviales et diverses études.

Le choix de la municipalité a été de raisonner sur un projet global intégrant un périmètre large, choix qui permettra d'avoir un résultat homogène dans ce projet d'aménagement.

Le travail du moment pour la commission « Bourg » est la **réalisation d'une esquisse** qui permettra de proposer plusieurs scénarios d'aménagement. **Les travaux seront réalisés en plusieurs phases qui seront réparties sur ce mandat et sans doute sur le suivant,** il s'agit d'un projet ambitieux qui va rythmer la vie du bourg et plus largement celle de la commune pendant plusieurs années.

La commission « Bourg » travaille actuellement sur le plan en page suivante avec l'aide de LTC. Les contraintes à prendre en compte sont nombreuses et diverses. : sécurisation, circulation voitures, cheminement piéton, cheminement vélo, arrêt bus ...) . Elles sont symbolisées par les nombreuses pastilles de couleur. Les idées fusent et les débats sont animés. Le plan vous est montré pour illustrer la complexité du projet mais ne permet pas de rentrer dans les détails.

Lorsqu'une esquisse aura été réalisée et qu'un chiffrage précis nous aura été communiqué, des réunions publiques seront programmées afin de pouvoir recueillir toutes les idées.

Calendrier du projet : l'année 2021 sera consacrée aux différentes études, la première tranche de travaux devrait démarrer en début d'année 2022.

PROJET « VOIRIES »

Travaux effectués en 2020

> Travaux au parking du cimetière : 4 220 € HT dont enlèvement de la haie (3 240 € HT), mise en place de la bâche + plantations (1 520 € HT)

> Élagage des talus au mois de juillet (68 kms) par l'entreprise Joseph MORICE de TREDARZEC pour un montant de de 14 000 €.

> Kervoërn : Travaux de réfection d'un chemin inondé (piège à eau, pose d'une buse pour une traversée de route, décapage, empierrement et pose d'un enrobé bi-couche par LTC pour un montant de 3 600 €

> La Tannerie : Suite à des inondations, mise en place d'un piège à eau, d'une traversée de route du type caniveau plus grille en fonte et pose de bordures afin d'évacuer l'eau descendant du Cosquer. Travaux confiés à LTC pour un montant de 3 078 €

> Routes du Vir, de Mez Crec'h, de Kerhervy : Curage, empierrement, pose d'Ecobox (buse annelée de 6 ML), décapage par l'entreprise Joseph MORICE pour un montant de 5 800 €.

Programme 2021 (Défini en commission Voirie du 9 janvier 2021)

> Réalisation de la voirie définitive du lotissement de Kerillis.

> Réfection en bi-couche de la route de Beg Mezeven (un kilomètre)

> Curage des fossés et remplacement des buses à Crec'h Hello.

> Installation d'un banc pour les promeneurs au bord du Jaudy à Kerantrez

PROJET << LOTISSEMENTS >>

Aménagement de l'emplacement libéré par le Hangar

Le hangar, dépendant de l'ancienne ferme Kermaëc, a été récemment démoli. Étant amianté, il a fallu faire appel à une société spécialisée en la matière. Suite à un appel d'offres, la société SNT NICOL de Ploufragan avait été retenue pour un coût de 24 950 €.

Le premier plan départemental de relance est tombé avant le commencement des travaux et la commune a donc proposé ce projet de démolition pour être éligible à une subvention de 80%. Le dossier a été retenu et nous avons obtenu cette subvention. Seule une dépense de 5 000 € est donc restée à la charge de la commune.

La démolition effectuée, il nous reste un terrain nu de 1 349 m2 qu'il est prévu d'aménager en un petit lotissement de 3 lots probablement. A noter que les raccordements à l'assainissement collectif et au réseau d'eau potable avaient été prévus durant les travaux de l'an dernier.

Jouxtant ce terrain, un **cheminement doux** reliant le lotissement de la gare à la rue de Kermaec est prévu.

LOTISSEMENT DU KREIZ KER

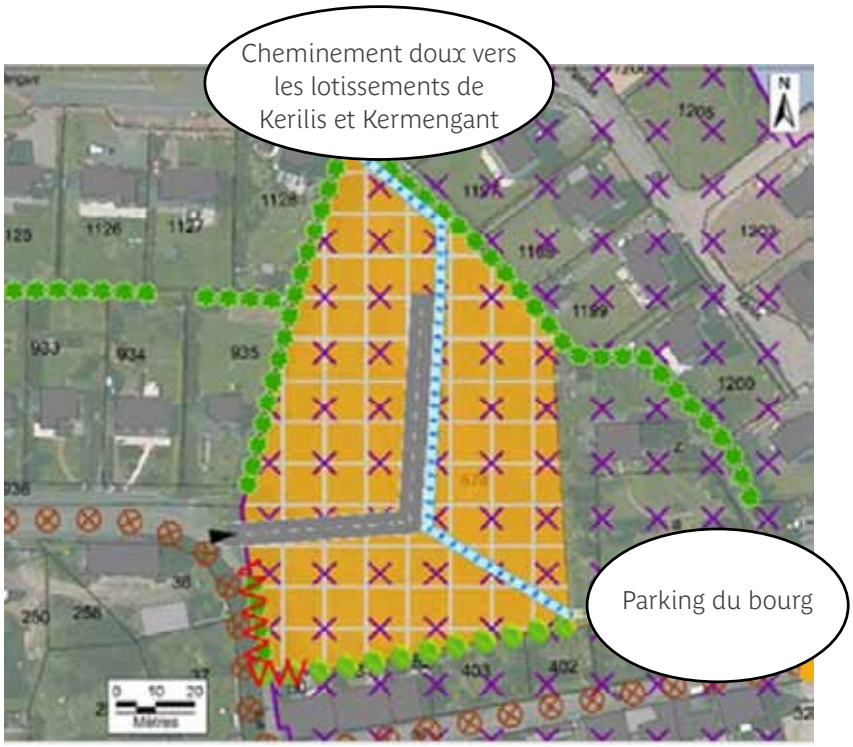

La commune a récemment acheté une parcelle de 8 200 m2 jouxtant le lotissement de Kérilis au centre bourg.

Le prix de cette acquisition est de 66 000 €. Pour aménager ce lotissement le conseil municipal a décidé de confier l'assistance à maitrise d'ouvrage (AMO) à la SPLA (Société Publique Locale d'Aménagement) qui est le bras armé de Lannion Trégor Communauté pour réaliser des lotissements. Le devis pour cette étude qui sera effectuée cette année est de 5 280 euros TTC. Après cette étude le permis d'aménager sera déposé. A noter que l'AMO est indispensable, que ce soit avec la SPLA ou avec un bureau d'études privé, ce n'est pas une dépense supplémentaire.

A l'issue de cette phase d'AMO, la commune pourra décider de déléguer l'aménagement du lotissement à la SPLA sous forme de contrat de concession ou garder la main sur les travaux.

Quel que soit le plan choisi il y aura obligatoirement deux cheminements doux, un pour le parking du bourg (derrière la mairie) et un autre qui aboutira dans le chemin piétonnier qui relie le Hameau de Kérilis et celui de Kermengant.

SERVICES TECHNIQUES

> Après de bons et loyaux services rendus pendant 27 ans, et devant le coût des réparations devenant prohibitif, il a été décidé de remplacer le camion de la commune. Le choix s'est porté sur un camion d'occasion Master Renault tout équipé, avec 50 000 kms au compteur. Le coût de cette acquisition est de 21 000 € HT.

> Un désherbeur thermique, a été acheté afin de faciliter l'entretien du bourg. Jusqu'ici, les employés communaux utilisaient une débroussailleuse peu efficace et dangereuse. Ce nouveau désherbeur de dernière génération est économique (utilisant un mélange air à 94 % et de gaz à 6 %). Avec une bouteille de gaz ordinaire, il est donné pour désherber une surface de 10 000 M2. Cet achat a coûté 2 500 € HT.

> Et enfin , une petite remorque pour transporter une cuve à eau et le Karcher a été aussi achetée pour un montant de 1 659 € HT.

DE NOUVEAUX JEUX POUR L'ECOLE

L'entreprise Synchronicity de Guidel dans le Morbihan est intervenue début novembre pour installer les nouveaux jeux commandés par la mairie :

> Une cabane « citronnelle » de 4m x 6m est venue remplacer l'ancienne cabane qui ne correspondait plus aux normes en vigueur. Deux bancs, une table et deux jeux à bascule ont également été posés.

> Un revêtement de sol amortissant jaune a été coulé dans la cour sous les jeux en place. Le tout pour un montant de 13 406, 15 euros HT. Les enfants de l'école de Trédarzec profitent de ces jeux à tour de rôle, protocole sanitaire oblige.

LE NOUVEAU CONFINEMENT ET L'ECOLE

Depuis le 30 octobre un nouveau protocole sanitaire s'applique pour les écoles. Depuis la rentrée de septembre nous avions conservé un fonctionnement par groupe de classes à la garderie et à la cantine. Le nouveau protocole n'a donc pas bousculé l'organisation. La désinfection et la ventilation des locaux ont été renforcées.
La grande nouveauté de ce protocole est le port du masque obligatoire à partir de 6 ans. Les enfants du RPI se sont bien adaptés à ce changement.

Les travaux concernant la salle de restauration scolaire et la garderie sont traités dans la rubrique « Projets en cours ».

CP avec masques

GOÛTER DE NOËL

Le goûter du père Noël a été offert aux enfants de l'école conjointement entre L'Amicale Laïque et la municipalité. Cette dernière a offert des cadeaux pour les classes. Chaque écolier est reparti avec un livre choisi par les enseignantes, et un Père Noël en chocolat. Pour plus de détails , voir la page consacrée à l'Amicale Laïque.

Le père Noël avec les enseignantes et des agents communaux

Cette rubrique traite des actions coordonnées par la Commission Communale des Affaires Sociales et aussi du Conseil des Jeunes.

Cette commission est composée pour moitié de membres élus, c'est à dire issus du Conseil Municipal et pour moitié de membres civils (habitants de Trédarzec) :

> Membres élus : Yvon LE SEGUILLON (Président) - Rose-Marie IACONELLI (Vice présidente) - Sandrine LE LAY - Bernard ROUZES - Myriam FLOURY - Michel MOISAN - Alain JEZEQUEL

> Membres civils : Martine BERTRAND - Monique HAMON - Guy BODIOU - Gérard GUIVARCH - Jean Pierre BROUDIC

REPAS DES AÎNÉS

Ce repas, offert par la municipalité, a lieu traditionnellement chaque année au mois d'octobre. En cette fin d'année 2020, il n'a pu avoir lieu pour cause sanitaire. La commission, après en avoir débattu, a adopté à l'unanimité la solution du report de ce repas de 2020 au mois de juin 2021 (première quinzaine) en espérant que d'ici là la situation sanitaire redevienne normale.

Par ailleurs, le repas de 2021 aura lieu au mois d'octobre comme de coutume. L'âge des bénéficiaires est maintenu à 66 ans.

COLIS DE NOËL

Ces colis étaient, jusqu'à présent, distribués aux personnes de plus de 80 ans. Compte tenu de l'impossibilité d'organiser le repas des aînés en octobre 2020, la commission a décidé à l'unanimité de distribuer les colis 2020 dès l'âge de 75 ans. 148 personnes en sont bénéficiaires.

9 groupes de 2 personnes (entre CM et CCAS) ont été constitués pour la distribution des colis qui a été faite, comme d'habitude, entre Noël et le Nouvel An.

Les colis ont été achetés à la biscuiterie de KERLANN à Traou Meur. Bernard ROUZES et Rose IACONELLI ont été chargés de négocier le contenu du colis.

Sur proposition de Myriam FLOURY la composition des colis pour l'hôpital était différente. Rose et Myriam se sont chargées de cette mission .

LA BANQUE ALIMENTAIRE

Tous les mois une distribution de colis alimentaire a lieu en mairie. 5 familles en sont bénéficiaires actuellement. Toutes les personnes en difficulté peuvent en faire la demande en mairie.

Quatre membres du CCAS, Rose IACONELLI, Bernard ROUZES , Michel MOISAN et Yvon LE SEGUILLON se rendent chaque mois à la Banque Alimentaire de LANNION prendre les denrées qui sont immédiatement distribuées aux bénéficiaires à la mairie par ces mêmes volontaires.

D'autre part des bénévoles du CCAS de TREDARZEC participent, deux fois par an ,à la collecte de la Banque Alimentaire dans certaines grandes surfaces de TREGUIER .

Durant les confinements, des personnes ayant demandé de l'aide à la mairie pour faire des courses ou aller à la pharmacie ont pu bénéficier de ce service. Nos plus anciens bénéficient en général du service du Comité d'Entraide, d'une grande utilité surtout dans cette période difficile. Un grand merci aux infirmières, infirmiers et aux aides de vie pour le travail accompli dans cette période trouble.

CONSEIL DES JEUNES

Il a été décidé de modifier l'âge des membres pouvant faire partie du Conseil des Jeunes. Auparavant, cela concernait les enfants de 10 à 16 ans, il concerne dorénavant les jeunes de 9 à 15 ans.

Il a été proposé aux jeunes de la commune une initiation au pilotage de drones pendant les vacances de la Toussaint. L'association « Image d'Envol » de Trévou a pu initier les jeunes par groupe de 6 à la réglementation et aux techniques de pilotage.

Au vu des conditions sanitaires, il ne sera pas proposé d'animation aux vacances de février.

AMICALE LAÏQUE DU RPI TRÉDARZEC POULDOURAN

L'Assemblée Générale de l'Amicale Laïque du RPI Trédarzec-Pouldouran a eu lieu à la rentrée en présence d'une quinzaine de parents, des élus et des enseignantes. Deux nouvelles co-présidentes ont été élues : Julie JACOB et Elodie DE OLIVIERA. Une secrétaire, Sophie BOURGUIGNON vient en renfort de Fabienne VAN MONTAGU. Fanny ROBIN conserve la trésorerie.

Comme toutes les associations, l'Amicale Laïque a dû suspendre la plupart de ses actions depuis quelques mois. A son actif cependant, le goûter du père Noël offert aux enfants de l'école conjointement avec la municipalité. Et dans les semaines à venir, les membres de l'AL espèrent pouvoir faire une vente de plats à emporter et la collecte de ferraille.

Pour ce qui est du goûter de Noël, vendredi 18 décembre, avant les vacances scolaires, les enfants de Trédarzec ont reçu la visite du Père Noël, qui étant donné les conditions sanitaires était masqué. Dans sa hotte, des cadeaux offerts par la commune pour les classes et par l'amicale laïque pour la garderie. Chaque écolier est reparti avec un livre choisi par les maîtresses, et un Père Noël en chocolat.

Classe des petits

Classe GS / CP

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

Durant ce premier semestre 2021, la bibliothèque est ouverte toutes les 2 semaines (chaque semaine en temps normal) le samedi de 10H30 à 12H00. Les permanences sont tenues par des bénévoles. Une affichette a été apposée à l'entrée afin d'informer les adhérents, à savoir :

> Port du masque obligatoire,

> Choix des livres dans la bibliothèque comme d'habitude, avec un maximum de 2 personnes en même temps dans le local.

Les livres rendus doivent être déposés à l'entrée de la bibliothèque, une table est prévue à cet effet. Des cartons sont à disposition pour déposer les livres (inscription du nom de l'emprunteur sur un feuillet sur la pile de livres rendus). Ceux-ci seront remis dans les rayonnages lors de la prochaine permanence dans 2 semaines.

Affichette pour information

Cartons de «quinzaine» des livres rendus

Par ailleurs, le bibliobus (de la bibliothèque départementale) qui passe 2 fois dans l'année nous propose un renouvellement de livres (300). Actuellement l'échange se fait par cartons : la bibliothèque prépare 150 livres à rendre et le bibliobus nous dépose 150 livres en respectant les consignes sanitaires. L'échange a eu lieu le 24 septembre dernier.

La bibliothèque compte 1013 livres en fonds propre + 150 livres appartenant à la bibliothèque départementale . Des achats de nouveautés sont faits régulièrement, environ une vingtaine par an.

Prochaines ouvertures : 23 janvier, 6 février, 20 février, 6 mars, 20 mars, 3 avril, 17 avril, 24 avril, 15 mai, 29 mai, 12 juin, 26 juin … Une reprise d'une ouverture hebdomadaire est envisageable selon l'évolution de la crise sanitaire.

Si vous voulez des renseignements, n'hésitez pas à contacter la présidente Marie-Jo PEDRON au
02 96 92 32 90. L'adhésion par famille pour une année est de 18 €. Actuellement 22 familles sont inscrites.

Marie-Jo PEDRON Présidente, Soizick KERIEN trésorière,
Marie Josée ANDRE secrétaire.
Évelyne BROCHARD , Claudie CATHOU, Isabelle DELEMAZURE, Annie VASSEUR, bénévoles

FNACA : SECTION LOCALE DE TRÉDARZEC

La FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord) a pour but d'entretenir et renforcer les liens de camaraderie et de solidarité entre les anciens mobilisés en Algérie, Tunisie et Maroc.

La section locale de Trédarzec de la FNACA a été créée en 2013. le bureau de la section est le suivant :

> Président : Louis ARZUL

> Secrétaire : Yves GELGON

> Trésorier : François LE YAOUANC

> Membres : Alfred POULEN François LE BECHEC

En cette année 2021, la FNACA Trédarzec compte 13 adhérents dont 2 veuves. La section a perdu 3 adhérents en 2020.

La section de Trédarzec dépend du Comité du Trégor (créé en 1969) qui couvre une vingtaine de communes autour de Tréguier, La Roche Derrien et de la Presqu'ile. Le Comité du Trégor comptabilise 322 adhérents dont 50 veuves. Au niveau départemental, le Comité des Côtes d'Armor fédère 7 600 adhérents et est le 3ème comité départemental en nombre d'adhérents (340 000 adhérents au plan national).

Au niveau local, la section de Trédarzec est présente avec son drapeau aux manifestations patriotiques du canton ainsi qu'à celle pour la Libération de Tréguier. Elle est particulièrement impliquée dans la cérémonie qui a lieu chaque année le 19 mars, destinée à commémorer la fin de la guerre d'Algérie le 19 mars 1962.

AMICALE DES BOULISTES TRÉDARZECOIS

L'Amicale des Boulistes a été constituée en association en 2015. Auparavant, il existait au sein du club des Anciens « Stereden Vor », un groupe d'amateurs de boules bretonnes qui utilisait régulièrement les allées de boules municipales à la salle multifonctions.

En cette année 2021, l'amicale comprend une vingtaine d'adhérents, âgés de de 60 à plus de 90 ans. La cotisation annuelle est de 10 €. le bureau de l'Amicale est le suivant :

> Président : Michel MATHECADE
> Vice Président : Jean François ARZUL
> Secrétaire : Anne GEORGELIN
> Trésorière : Marie Annick BODIOU

Les boulistes s'adonnent à leur passe-temps favori tous les jeudis après-midi à partir de 14H00. Ils utilisent les allées de boules de la salle multifonctions mises à leur disposition par la municipalité qu'ils apprécient grandement de pouvoir utiliser à leur guise. Outre de jouer à des parties de boules, l'amicale organise plusieurs fois par an à la salle multifonctions des repas internes réunissant les adhérents et leurs conjoints.

Évidemment, durant l'année 2020, les boulistes Trédarzecois n'ont pas pu se réunir comme ils l'auraient voulu . Leurs activités se sont arrêtées à la mi-mars au début du premier confinement, et voilà maintenant 10 mois que le jeudi après-midi, les allées de boules de la salle multifonctions sont silencieuses et désertes. Il tarde beaucoup aux boulistes Trédarzecois de se retrouver et de pouvoir ainsi conjuguer boules et convivialité.

COMITÉ DE JUMELAGES

Michel MOISAN, président du Comité de Jumelages de Trédarzec, a reçu par téléphone de la part de Yolande FOUGEROLLES, présidente du côté de Marsaneix (Périgord) du Comité de Jumelages leurs meilleurs vœux pour l'année 2021. Des deux côtés, il est espéré que des échanges puissent avoir lieu en cette année. Il est prévu, si les conditions sanitaires le permettent, que nos amis de Marsaneix, dont la visite de 2020 a été reportée, rendent visite en cette année 2021 à leurs jumeaux bretons.

Blason du village de Marsaneix

STEREDENN VOR

La crise sanitaire liée au Covid 19, nous a fait vivre à tous une année 2020 difficile. Faute de retrouvailles autour du goûter mensuel et du repas de fin d'année, le club a souhaité offrir à tous les adhérents un colis de Noël. Cela a permis de leur rendre visite, prendre des nouvelles et de garder le lien. Nous espérons que l'année à venir sera meilleure.
Bonne et heureuse année 2021 « Bloavez Mad»
Prenez soin de vous et portez vous bien.
A bientôt « Kenavo Emberr»

Le bureau de Steredenn Vor
(Michelle, Marie-Hélène ,Rose-Marie)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La commune de Trédarzec est traversée par une diversité d'itinéraires :

> **Pédestres :** GR 34, PR des Routoirs, PR de Traou Meur à Saint Nicolas
> **Vélo :** Euro vélo 4 (ou Vélomaritime) allant de Roscoff à Kiev (Ukraine)
> **Équestres** (3 itinéraires)
> **Spécifiques :** Tro Breizh (itinéraire permanent), Chemin de Saint Yves.
> **Sans oublier le Tour de France qui traversera Trédarzec le dimanche 27 juin 2021.**

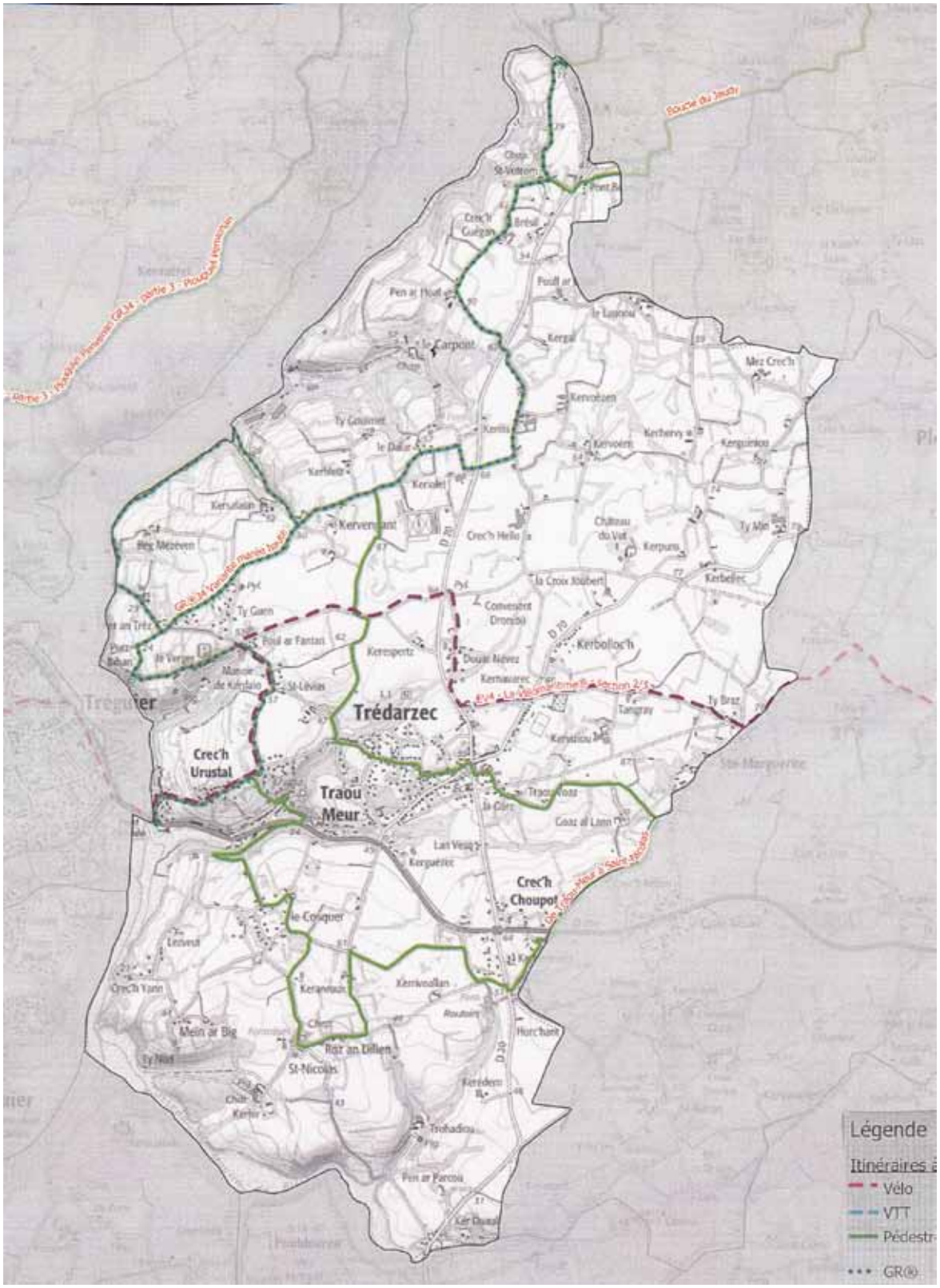

PR DES 21 (OU 23) ROUTOIRS

(Description circuit disponible en Mairie)

Ce PR de 11,5 kms est à cheval sur les communes de La Roche Jaudy (Pouldouran et Hengoat), Pleumeur-Gautier, Pleudaniel et Trédarzec. Il permet de découvrir des anciens routoirs à lin répartis sur 6 sites. Le circuit alterne routes de campagne et chemins creux en 2 boucles (70 % de chemins) - (tracé en rouge sur carte ci-dessous).

> Boucle Nord de 7,5 kms (5 sites de routoirs) :

> Départ du bourg de Pouldouran en empruntant la rue «Ar C'hraw Gozh» (près du bar)
> Au carrefour, traverser la route et suivre le ruisseau du Douron,
> Traversée du hameau de Saint -Aaron (avec Chapelle) puis routoirs de Kerstrouilh
> Après avoir longé les serres, arrivée sur le territoire de Trédarzec
> Routoirs de Hor'chant Bihan puis direction Saint Nicolas (Routoirs et Chapelle) .
> Retour par chemin creux puis le long du Bizien (rive Nord) vers Pouldouran

> En option : une seconde petite boucle (4 kms) le long du Bizien (rive sud) et retour par l'intérieur.

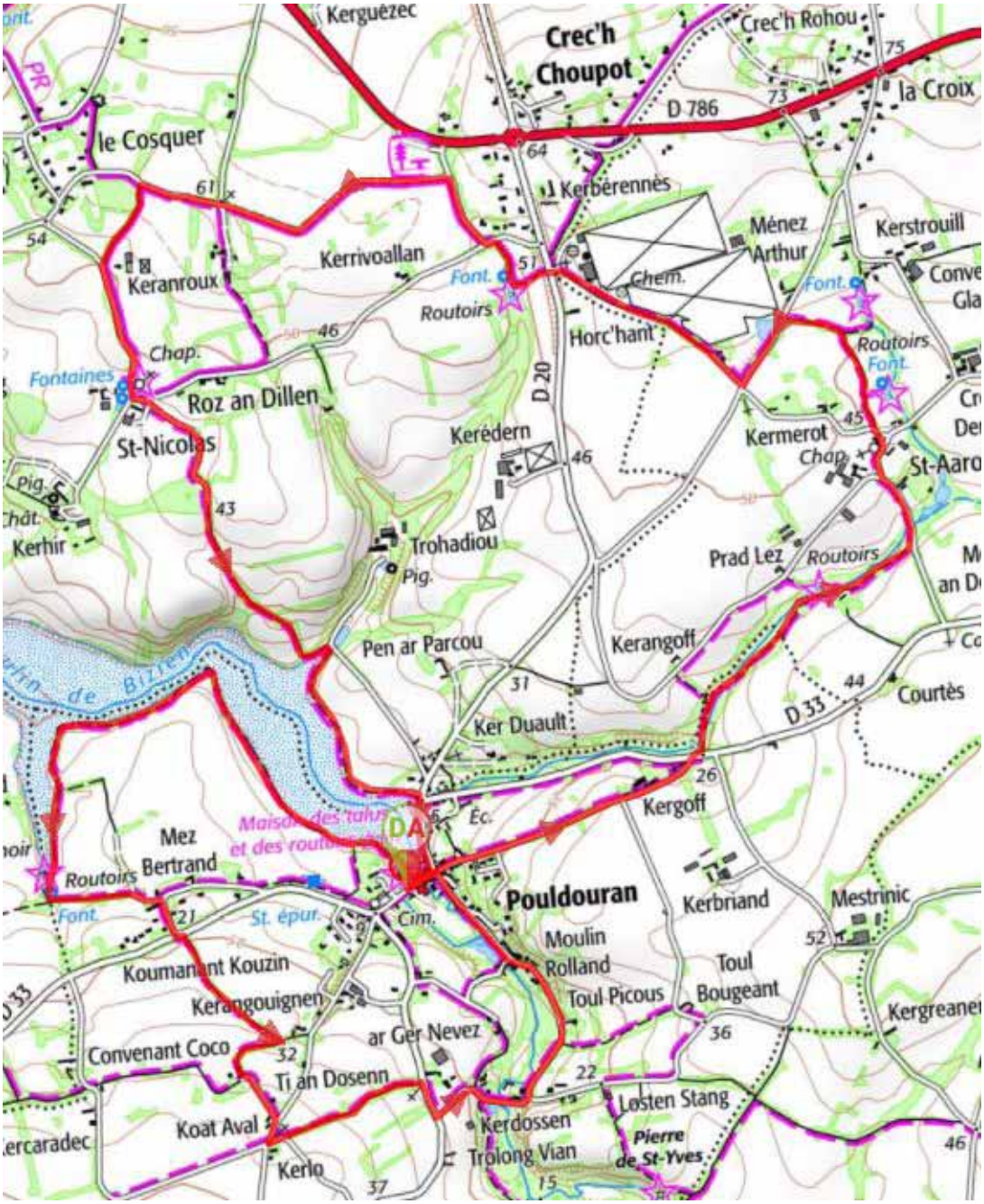

PR DE SAINT NICOLAS À TRAOU MEUR

(Description circuit disponible en Mairie)

Ce PR de 12,6 kms emprunte, comme le précédent, routes de campagne et chemins creux (60 % de chemins) (tracé en rouge sur carte ci-dessous).

> Départ du bourg de Trédarzec (Place de la Mairie)
> Puis vers la Rue de la Mairie jusque Troglan.
> Prendre à droite au carrefour puis un chenin creux à droite.
> De là, alternance de petites routes et chemins avant de rejoindre le GR 34 (tracé violet).
> A partir de Kervengant, 2 variantes (selon marée) qui se rejoignent à Poul ar Fantan.
(la variante marée haute, non tracée sur la carte, passe par Ty Guen)
> Ensuite passage à Saint Lévias, Traou Meur
> Puis le sud de la commune (ancienne ligne chemin de fer, le Cosquer, SaintNicolas, Roz an Dillen, Keranroux, les Routoirs de Horc'Hant) .
> Traversée de la D 786 puis retour au bourg de Trédarzec par Sainte Marguerite.

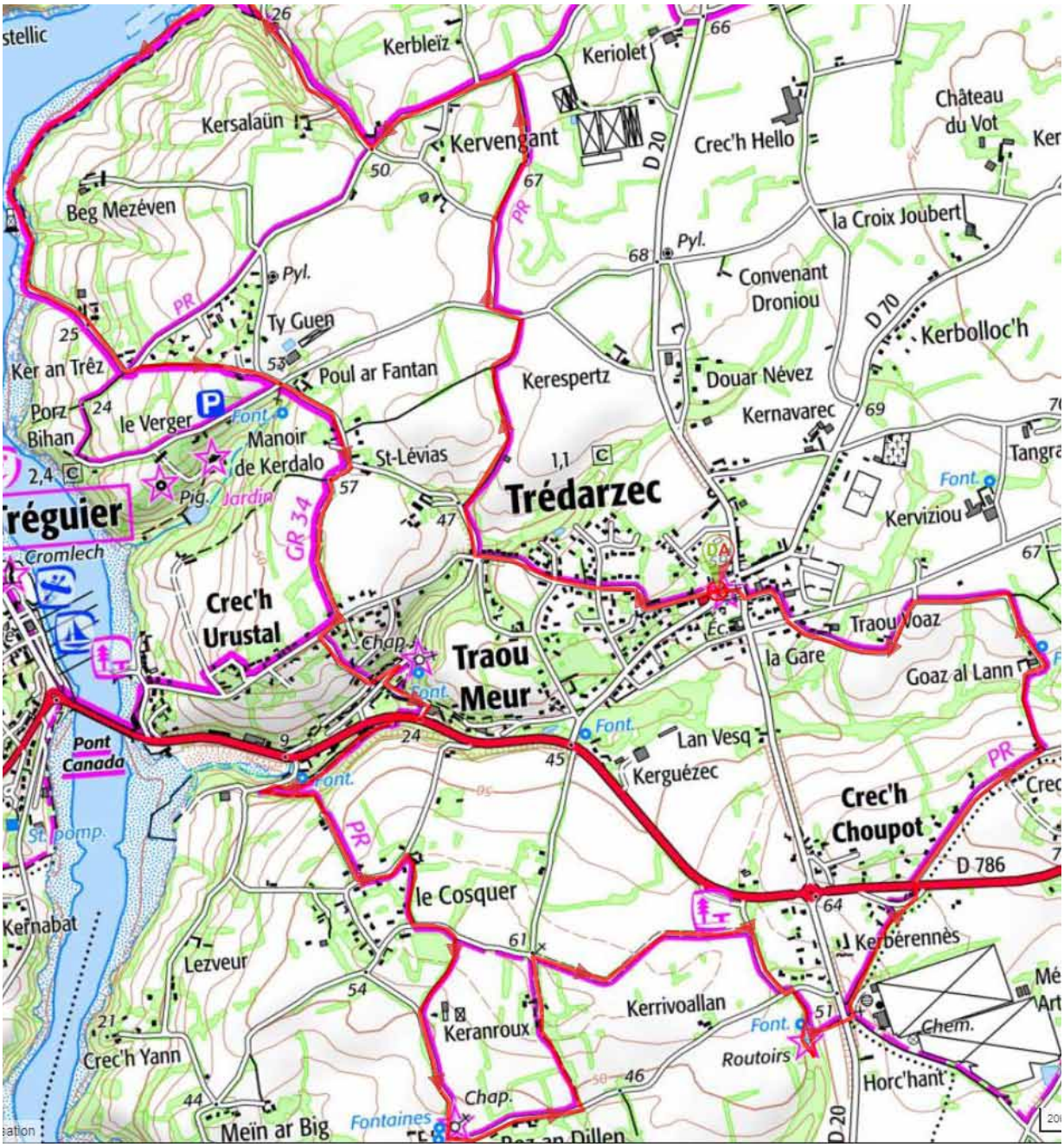

LES MAIRES DE TRÉDARZEC SELON LES ÉPOQUES

Partie 2 : de 1941 à 2020

Dans le bulletin N°35, on avait sorti de l'oubli les maires qui ont géré la commune de Trédarzec de 1789 à 1940. Dans le présent numéro, on termine ce panorama avec les maires de Trédarzec de 1940 à 2020.

8. Occupation et gouvernement de Vichy (1940-1944)

Le 26 septembre 1939, le gouvernement Daladier substitue, par décret, l'autorité du préfet à celle du maire. Un an plus tard, le gouvernement dirigé par le maréchal Pétain, décide, le 16 novembre 1940, que les maires seront nommés dans les communes de plus de 2 000 habitants et qu'ils choisiront eux-mêmes leurs conseillers municipaux, confirmés ensuite par le préfet. **Trédarzec, avec une population d'environ 1 200 habitants à cette époque, n'est donc pas concernée par ce retour au système de 1815.**
C'est aussi durant cette période, plus précisément en 1942, qu'une indemnité est accordée au maire.

À Trédarzec :

• **1941 - 1945 : Armand PERROT qui succède en tant qu'adjoint à François LE COZ, décédé en 1941.** Il s'agit de Yves Armand PERROT né le 17 février 1887 à Pleumeur Gautier, marié le 26 février 1917 à Trédarzec avec Jeanne Marie MEUDAL. Recensé en 1911 quartier de Kerhervy nord (probablement à Kerguiniou) avec son père Yves Marie cultivateur fermier, sa sœur Jeanne (née en 1893), son frère Jean Baptiste (né en 1896) et un domestique.

9. 4ème et 5ème républiques (1945-2020)

Les élections municipales des 29 avril et 13 mai 1945 interviennent alors que la France et les alliés sont encore en guerre. **Pour la première fois les femmes sont appelées à voter.**

À Trédarzec :

• **1945 - 1951 : Louis BOULCH** (élu en 1945, 1947), cultivateur à Keriolet. père notamment de Michel, le doyen de Trédarzec en cette année 2021. Il démissionne à l'automne 1951 en raison de désaccords persistants avec la préfecture.

• **1951 - 1953 : Yves LE CARVENNEC** (fin du mandat précédent). Yves LE CARVENNEC né le 19 mai 1904 à Trédarzec, patron d'une entreprise de tannerie. Au recensement de 1911 (Traoumeur) : Yves LE CARVENNEC, vit avec ses parents Jean (Patron Tanneur) et Émilie et ses 3 sœurs (Maria , Yvonne et Jeanne)

• **Mai 1953 - Mars 1954 : Charles LE NOAN** (élu en 1953). En 1911, Charles LE NOAN est recensé à Traoumeur (né le 16/12/1908 à Trédarzec) vivant avec ses parents, Yves Marie et Marie Anne LE TALLEC et sa sœur Berthe (née en 1911). Il se marie le 28/4/1931 à Louise Yvonne GUYOMARD dit LEDAN. Il est décédé à Tréguier le 6/09/1982.

• Petit Jean GUYOMARD que certains ont connu, était son neveu.

• On trouve un autre Charles LE NOAN à cette époque à Trédarzec. Ce dernier, né et décédé à Trédarzec (1951) était marié à Marie LE SAUX, qui fut, plus tard adjointe au maire Yves LE COZ.

• **Mars 1954 - février 1955 : Paul GRATIET.** Suite à la démission de Charles LE NOAN qui redevient simple conseiller, c'est Paul GRATIET, né en 1906, qui est élu maire . IL était cultivateur à Ty Min route de Pleumeur- Gautier (limite Trédarzec/Pleumeur) et était le père de Marie, épouse de Armand FOURNIS. Il restera maire moins d'an an car son élection en tant que conseiller sera invalidée début 1955.

• **1955 - 1959 : Yves LE CARVENNEC** (déjà cité) termine à nouveau un mandat commencé par d'autres.

• **1959 - 1965 : Paul GRATIET** avait déjà été maire en 1954/1955 mais son élection fut invalidée ; il se présente en 1959, est élu maire et cette fois accomplit son mandat en totalité.

• **1965 - 1977 : Yves LE CARVENNEC** (élu en 1965, 1971) : déjà cité.

Décoration de Charles LE NOAN en présence de 2 autres maires de Trédarzec : Yves LE CARVENNEC et Yves LE COZ

• **1977 - 1989 : Yves LE COZ (élu en 1977, 1983).** Cultivateur à Roz an Dillen. Né en 1923 et décédé en 2001, il était marié à Germaine HOUEROU.

• **1989 - 1995 : Jean Claude LE MARER (élu en 1989).** Entrepreneur en maçonnerie (maintenant en retraite). Son mandat a été notamment marqué par le débat sur la possible implantation du « Centre de Traitement des déchets » qui a finalement été installé à Pluzunet.

• **1995 - 2008 : Jean Pierre BRIANT** (élu en 1995, 2001). Responsable d'agence bancaire. (maintenant en retraite). Il fut aussi en 2001 le premier président de la Communauté de Communes de la Presqu'île (CCPL).

• **2008 - 2020 : Yvon LE SEGUILLON** (élu en 2008, 2014, 2020). Cultivateur à Roz an Dillen puis salarié à l'administration du Lycée de Tréguier (maintenant en retraite). Gendre de Yves LE COZ, maire de 1977 à 1989.

Conclusion

• **Sur la période complète de 221 années, de 1800 à 2021, 24 maires se sont succédés à la mairie de Trédarzec**
- mandat le plus court = 1 an pour Yves FEUTREN, François GAUTIER, Charles LE NOAN
- mandat le plus long = 23,5 ans pour Charles Marie GAREL (voir ci-dessous)

• **Il y a des liens de famille entre plusieurs d'entre eux :**
- Yves FEUTREN (1829-1830) était le gendre de François LANIER
- Charles LE BEVER (1830-1843) et Marie LE BEVER (épouse de François LANIER 1815-1824) étaient enfants de cousins.
- Yves LE BEVER (1847-1865), était neveu de Marie LE BEVER, épouse de François LANIER (1815 à 1824).
- Charles Marie LE BEVER (1865-1869) était le fils de Charles (maire de 1830 à 1843)

• **Il y a des familles qui sont prédestinées à fournir des maires :**
- LE BEVER (5 maires au 19ème siècle : Charles, François , Charles, Yves, Charles Marie) - 47 ans de mandat.
- LE COZ (3 maires au 20ème & 21ème siècle : François & Yves, Yvon LE SEGUILLON) - 40 ans de mandat.

• **Les professions des élus ont évolué**, notamment concernant le nombre des élus agriculteurs qui a suivi la diminution considérable du nombre d'exploitations agricoles :
- En 1929 :11 agriculteurs sur 12.
- En 1971 : 6 agriculteurs sur 13
- En 2020 : aucun agriculteur sur 15.

Les mandats les plus longs

• Charles Marie GAREL	23 ans et 6 mois
• Guillaume GUYOMARC'H	20 ans
• Yves LE BEVER	18 ans
• Yves LE CARVENNEC	17 ans et 6 mois (en 3 périodes)
• François LE COZ	16 ans
• Charles LE BEVER & Jean-Pierre BRIANT	13 ans
• Yves LE COZ & Yvon LE SEGUILLON	12 ans

LES PONTS SUR LE JAUDY DEPUIS 1940

Comme dit dans la première partie, à chaque inauguration d'un nouvel ouvrage , le maire de Trédarzec était au premier rang. On va ici terminer le parallèle, entre les maires de Trédarzec et l'apparition d'un nouveau pont sur le Jaudy. Depuis 1940, seul un nouveau pont a vu le jour : il s'agit de notre pont Canada actuel (3ème du nom) construit en 1953 et inauguré en juillet 1954 durant le premier mandat (court = 1 an) de Paul GRATIET.

Il faut aussi avoir en mémoire qu'en août 1944, 2 ponts sur le Jaudy entre Tréguier et Trédarzec furent détruits par le génie Américain et les FFI :

> Le second Pont Canada (pont avec tablier en béton) inauguré en 1884 fut partiellement détruit puis reconstruit. il reste la première arche coté Trédarzec.

> Le pont de chemin de fer, construit en 1924 pour le réseau du petit train des Côtes-du-Nord (ligne Tréguier Paimpol) subit le même sort. Une tentative de reconstruction en 1947 avorta.

Ci-dessus, une vue assez rare qui montre les trois ponts sur le Jaudy au début des années 1950 : de haut en bas le pont ferroviaire, le pont Canada actuel et son prédécesseur.

Le Pont Canada de nos jours.

Texte rédigé par Gilbert LE HOUEROU

NOUVELLES TÊTES AU CHOUCHEN ET AU BAR DU PONT……

Hélène et Yvan arrivent au CHOUCHEN

Même si ce changement date un peu, le bulletin communal n'avait pas encore présenté les nouveaux propriétaires du CHOUCHEN. C'est chose faite.

Pascale et Christian MICHIELS ont cédé la place à Hélène et Yvan LARCHEVEQUE le 8 novembre 2019 . Ces derniers viennent de Seine-Maritime et ont profité de cette opportunité pour changer d'orientation professionnelle après un emploi de magasinier pour Yvan et de médiatrice sociale pour Hélène. Ils n'ont pas d'attache dans la région et l'ont découverte lors de vacances.

Il faut dire que les circonstances n'ont pas favorisé l'activité du CHOUCHEN depuis l'arrivée d'Yvan et Hélène. A la gêne occasionnée par les travaux liés à l'assainissement collectif dans le bourg, a succédé le 15 mars dernier, le premier confinement qui a bloqué une bonne partie de l'activité de l'établissement. Et depuis la fin octobre, la partie bar (comme tous les bars) est soumise à une fermeture administrative.

Malgré tous ces aléas, Hélène et Yvan sont confiants : de mai à octobre, le niveau d'activité était croissant. Il faut dire que les services proposés par le CHOUCHEN sont multiples : bar, tabac, jeux, relais poste, épicerie, dépôt de pain (sur réservation) et en projet un relais colis. Dans une grande salle attenante au bar, un grand écran destiné à la retransmission d'événements sportifs attend la possibilité de pouvoir accueillir des groupes. Il en est de même pour des soirées à thème ou des rassemblements de motos.

Hélène et Yvan arrivent au CHOUCHEN

Yvan et Hélène vous accueillent dans la période actuelle les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 06H45 à 13H00 et de 16H00 à 19H00 et les samedi et dimanche à partir de 08H00. Ces horaires sont susceptibles d'évoluer en fonction des restrictions sanitaires. Téléphone : 02 96 11 93 22

Dorothée et Ludovic arrivent au Bar du Pont

Ce changement est bien plus récent puisque la passation entre Françoise GELGON (Soaz Pont) et Dorothée et Ludovic ABATE a eu lieu le 4 janvier dernier.

Françoise (Soaz Pont) aura tenu cet établissement pendant presque 19 ans (depuis le 14 janvier 2002). Au départ, l'activité se limitait au bar tabac avec des allées de boules attenantes. Sont arrivés ensuite le loto et le dépôt de pain. Puis en 2016, une transformation majeure est survenue avec la création d'un snack en lieu et place des allées de boules. Cette activité de restauration est très prisée des artisans du secteur « 50 à 60 couverts tous les midis».

Françoise, a donc cédé, non sans émotion, son beau bébé qu'elle a su, grâce à son sens de l'accueil et son dynamisme, faire grandir au fil des ans. Mais à 52 ans, elle ne va bien sûr pas rester sans rien faire. Elle va cependant prendre un peu de temps afin de faire mûrir ses projets.

Les repreneurs, Dorothée et Ludovic ont, quant à eux, quasiment traversé l'hexagone pour atterrir à Trédarzec. Ils viennent en effet de Haute Loire où ils ont tenu un établissement équivalent dans la petite ville de Monistrol d'Allier pendant 5 années. Auparavant, ils ont exercé leurs talents dans le Gard et à Avignon, totalisant 17 années dans la profession.

Le couple est tombé, lors de vacances, sous les charmes de la région et avait ciblé Bréhat et ses alentours pour y tenter une nouvelle aventure . Et c'est sur un coup de cœur qu'il ont repris le Bar du Pont.

Ludovic est amateur de courses de vélos et a participé à des courses amateurs dans le passé. Gageons qu'il sera aux avant-postes lors du passage du Tour de France le dimanche 27 juin devant son établissement.

Les prestations ne changent pas (Bar – Tabac - Jeux - Brasserie). Le personnel reste le même :Elodie au service et Théoden en cuisine. Le Bar du Pont sera ouvert du lundi au samedi de 06H00 à 20H00 et de le dimanche de 07H30 à 13H30. Tél : 02 96 92 33 07 - www.facebook.com/bardupon/

Dorothée et Ludovic arrivent au Bar du Pont

Imprimerie Lannion | 02 96 46 40 94